



Vol sans flagrant délit

Par **Alex111001**, le **26/12/2018** à **14:43**

Bonjour,

J'ai par bêtise voler un téléphone dans un supermarché Super U il y a de cela 2 semaines je ne me suis pas fait prendre je suis sortie du magasin et rentrer chez moi. Une semaine après ma mère retourne à ce supermarché et se fait interpellé par le vigile qui lui montre les caméras de surveillance donc moi en train de dérober le téléphone et l'avertit que le magasin va porter plainte contre moi pour vol à l'étalage. Je voulais savoir si le fait qu'il ne m'ait pas pris en flagrant délit était une preuve suffisante devant la justice merci de vos réponses

Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **26/12/2018** à **15:06**

Bonjour

Oui, et plainte = convocation à laquelle vous devrez répondre.